Mairie de CHAILLEY



DELIBERATION 0013 / 2025

Objet: **TRAVAUX**

Séance du 27/01/2025

Réparation de la toiture du salon de coiffure

MEMBRES CONSEIL

Afférent au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	9+3

DATE DE CONVOCATION

22/01/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification 3 0 JAN, 2025

Etaient présent : Messieurs Philippe GUINET-BAUDIN, Maire, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, Adjoints, Philippe FERLET, Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Mesdames Marie-France DAGUIN, Laurence **RENVOYE**

Etaient absents excusés: M. Hervé CYGANKO pouvoir à M. Guinet-Baudin, Mme Ismérie BRUNAT pouvoir à M. Boquant, M. Patrice DOYEN pouvoir à M. Renault, Mme Nathalie LAMBERT, **Mme Viviane ROUSSEL**

Secrétaire de séance : M. Stéphane BOQUANT

Visa:

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Exposé:

Considérant les infiltrations d'eau dans la toiture du salon de coiffure Sur proposition du Maire et des membres de la commission des travaux

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- 1/ Décident de faire réparer les fuites
- 2/ Acceptent le devis de l'entreprise DE LIMA pour un Imontant de 2 784 €
- 4/ Mandatent le Maire ou l'adjoint en charge des travaux pour en poursuivre l'exécution et inscrire la dépense aux budgets

Vu, Fait et délibéré, les jour et an que dessus ont

Signé tous les membres présents Le Maire

Philippe GUINET BAUDIN